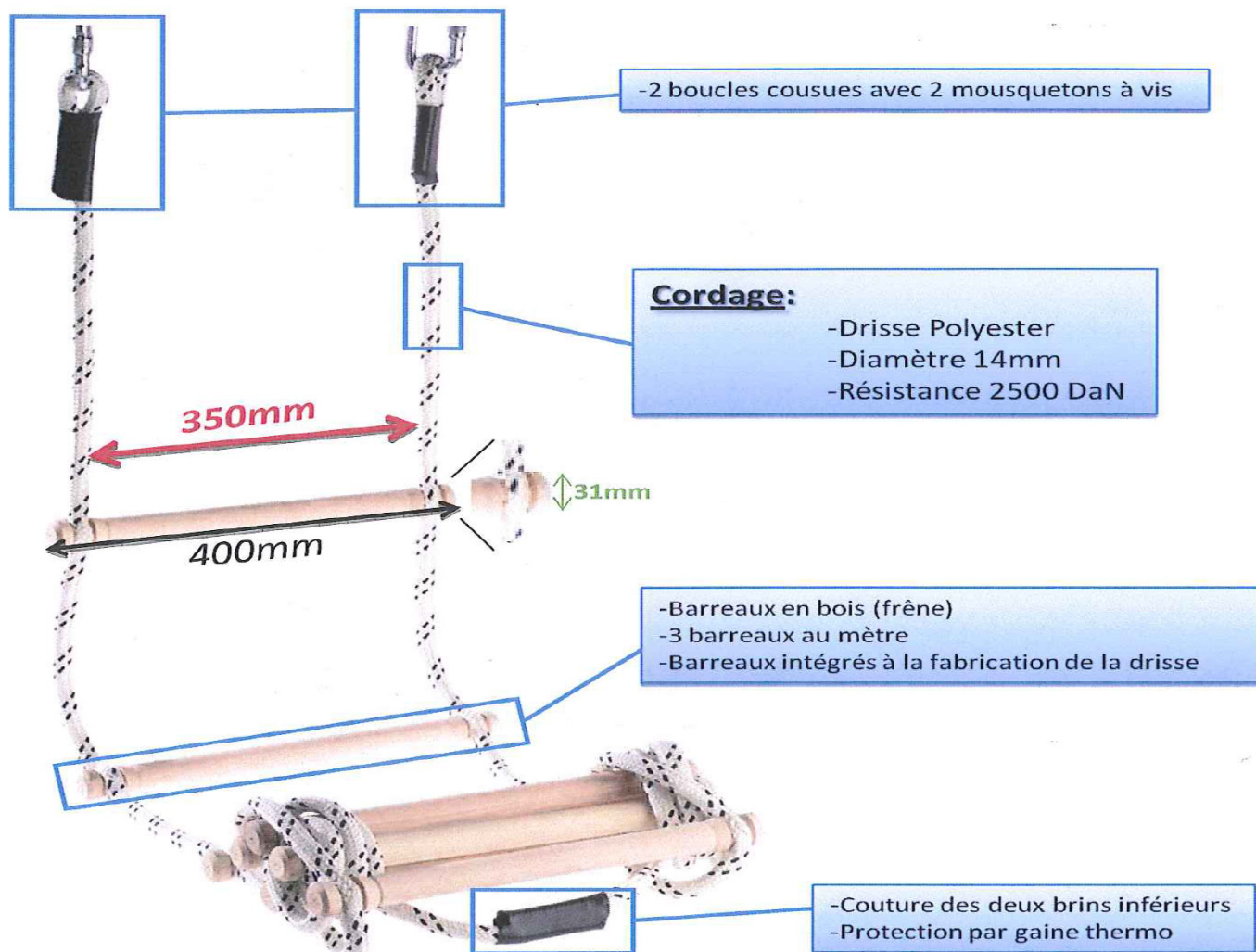


Echelle de corde

Réf: ECBB



Préconisation : L'échelle de corde n'est pas un EPI (Equipement de Protection Individuelle), les utilisateurs doivent être équipés d'un système anti-chute.

L'échelle doit être vérifiée périodiquement